

L'OREILLIER

SONNET

Pourquoi limer des vers, pourquoi forger des strophes,
Pourquoi toujours gémir, plaindre l'humanité,
Adresser aux mortels de vaines apostrophes
Ou combattre l'erreur avec ténacité ?

A quel bon ? Désormais les pauvres philosophes,
Prophètes de malheur, monstres de vérité,
Lorsqu'ils annonceront d'imminentes catastrophes
Feront rire un public pur le doute gâté.

Place aux flatteurs mielleux ! Zuvénal satirique
C'est son fouet vengeur pour allumer l'encens.
Plus de rudes leçons, de terribles accents !...

Poëte, l'entends-tu, le genre pindarique
Endormant les lecteurs, vains inclins à bâiller,
J'ai déjà trop écrit. Donc je vais sommeiller.

A. ELLIVEDPAC.

Villevue-les-Bèzières (France).

UNE LETTRE ANONYME

LE CAS ET L'USAGE QU'ON DOIT EN FAIRE

Une lettre anonyme n'est jamais justifiée. Nous ne parlons pas seulement des lettres qui viennent des menaces, des dénonciations; celles-là sont hautement coupables, et servent de véhicule à la méchanceté, à la rancune, à la haine et à la calomnie. Si elles sont un avertissement, elles restent lâches et blâmables. En effet, l'on a ou l'on n'a pas mission pour avertir, reprendre ou conseiller. S'il s'agit de choses qu'on ne peut empêcher, de gens à propos desquels on a aucune responsabilité, il est inutile de se mêler de ce qui ne nous regarde pas, au contraire, on a le devoir d'intervenir, ou simplement si l'intervention est convenable justifiée, utile, on ne doit point agir dans le mystère et l'ombre; on doit avoir le courage de bien et agir au grand jour.

Ce principe étant admis qu'une lettre anonyme est un acte lâche et contre l'honneur, la personne qui en reçoit ne doit en tenir aucun compte, et même si elle croit ses soupçons justement éveillés, elle ne doit point agir sur la seule foi d'un être qui se cache, et qui, si la forme la plus habituelle et la plus perfide de la calomnie. Il faut, même si l'on pense que la dénonciation est vraie, s'entourer de précautions, de réserve, et ne jamais laisser percer des soupçons qui n'auraient pas eu d'autre origine qu'un avis anonyme.

Il y a, en effet, quatre-vingt dix-neuf chances sur cent pour qu'une lettre anonyme soit fautive ou dans son entier ou dans ses détails; ce genre de correspondance est inspiré, par suite toujours, par la méchanceté, la jalousie, la vengeance, la malignité. Les motifs basses et peu honorables commandent volontiers le mal; mauvaise action qui ne les compromet pas et prennent infiniment moins de précaution pour s'assurer de la vérité de ce qu'elles avancent, lorsqu'elles ne peuvent être attelées par leurs propres mensonges ou leurs propres erreurs. Puis, la passion, qu'elle s'appelle vengeance, ou jalousie, ou méchanceté, ne raisonne pas; encore moins délaie-t-elle le mal vrai ou faux qu'elle rapporte. Et cependant, les apparence sont si trompeuses! On explique souvent avec tant de facilité et d'une manière si simple ce qui, tout d'abord, avait paru suspect ou mauvais!

Donc, si vous recevez jamais une lettre anonyme et que vous n'avez pas prendre le parti radical de la jeter au feu sans la lire, ce qui est tout ce qu'elle mérite, péchez-vous bien de l'idée qu'elle émane d'une personne méchante ou lâche. Quand on a l'âme haute, qu'on désire faire du bien ou prévenir du mal, on ne s'abrite point sous un secret que l'honneur flétrit; par conséquent, nous devons nous méfier de ces correspondances si connues et ne pas croire tout d'abord un témoignage aussi peu digne de foi et de respect. En justice, on n'admet pas les témoignages qui ont une tare. Le fait d'écrire une lettre anonyme en est une; n'admettons donc pas au tribunal de notre conscience le témoin qui vient ainsi s'offrir.

Les honnêtes gens n'ont jamais honte de leurs actes, parce qu'ils sont guidés par le devoir et l'honneur. Les autres ne méritent que le mépris; comment vous mériez-vous leur accorder une créance quelconque ?

Il est inutile d'ajouter qu'on range dans la catégorie des lettres anonymes les lettres écrites sous un faux nom et d'une écriture déguisée. Si le bien se cache parfois, c'est pour éviter la louange; il sait se montrer et tout braver quand il s'agit d'un devoir ou d'une tâche pénible à accomplir.

LES FEUX FOLLETS

A ce mot, les superstitieux frissonnent! Lorsque le soir, dans leur lit, ils pensent aux feux follets, ils se couvrent la tête de leurs couvertures. Ils se recueillent ou se ratatinent.

Les feux follets! En ont-ils fait dire des oracles à nos bonnes vieilles mères! En ont-ils fait voir des chandelles à nos bons vieux pères! Au-si, pendant les longues soirées de l'hiver, nos bons vieux paysans d'autrefois jouissaient-ils lorsqu'ils entendaient raconter des légendes dont les principaux héros étaient ou des revenants, ou des feux follets, ou des lutins. Un disait que ces feux étaient des âmes venant du purgatoire pour solliciter des prières, ou des méchants expiant leurs crimes sur cette terre même.

Si un jour, voulant faire percer la vérité, vous vous fusiez aventuré jusqu'à aller expliquer à ces braves gens l'origine et les causes de ces espèces de météores, c'est pour le coup qu'on vous eût dit: "Vous êtes un satinnet incrédule, monsieur." Ces feux ont dû, en quelque occasion, en avoir de grands dominages puisqu'en tout pays on les a regardés comme très dangereux ou du moins de fort mauvais augure.

Que sont ils ? De pures exhalaisons de la terre, ou des gaz émanés des débris et combinés avec la lumière ou la calorique. En d'autres termes, ces feux sont occasionnés par le développement de l'hydrogène qui se hâte des matières animales, végétales ou minérales, décomposées par la putréfaction, ou des gaz qui n'ont ni densité ou solidité, ni durée; ils gambadent à la surface de la terre, dans les cimetières, les marais, les prairies et même au bout des épis avant la moisson.

En général, ces feux sont inoffensifs. Ils volent toujours; mais leurs mouvements sont irréguliers, irréguliers, comme le vol d'un papillon. Ils s'élèvent dans l'air pour redescendre à la surface du sol; ils disparaissent brusquement pour apparaître au bout d'un instant et à un autre endroit; leurs dimensions n'ont rien de stable; ils s'étendent ou se contractent alternativement; ils se divisent en deux ou se réunissent de nouveau; quelquefois, ils en vont se serpentant sur le sol, laissant derrière eux une traînée phosphorescente, et au le temps est pluvieux ou humide, plus la lumière est vive.

Voilà, en peu de mots, la nature et les causes des feux follets.

De nos jours, cette superstition est passablement usée; mais, cependant, dans certaines campagnes, ces feux inspirent encore des peurs à quelques-uns.

LE SUICIDE CHEZ LES ANIMAUX

Est-il possible qu'un animal se donne volontairement la mort ?

Cette question ne concerne pas seulement la physiologie; elle a aussi une immense portée philosophique. Elle semble assez intéressante pour mériter la publication de nos érudits, savants.

Certes, oui, l'animal accomplit, comme l'homme, cet acte raisonnable qui aboutit au suicide.

Ce ne sont pas les exemples qui manquent; nous en trouverons même chez certains insectes et chez les reptiles, animaux d'ordre inférieur par rapport aux oiseaux et aux mammifères.

Le serpent blessé, ou dans l'impulsion d'échapper à la mort, le devance, dit-on, en se mordant la partie caudale et en s'empoisonnant à l'aide de son propre venin.

Ce fait est parfaitement connu et observé journellement en Australie.

Il suffit d'envoyer quelques grains de plomb à un reptile australien, en ayant soin de ne pas atteindre le cou ni la tête, pour voir l'animal se tordre en arc de cercle, et planter furieusement ses crocs venimeux dans sa queue. Cette particularité est si peu ignorée, que les noirs de la baie, grands amateurs de serpents, comme tous les ours américains congédiés, ne manquent jamais d'un reptile tué par un Européen, et, par conséquent,